



Le mot du Maire

« L'homme ne se construit qu'en poursuivant ce qui le dépasse »

A. Malraux

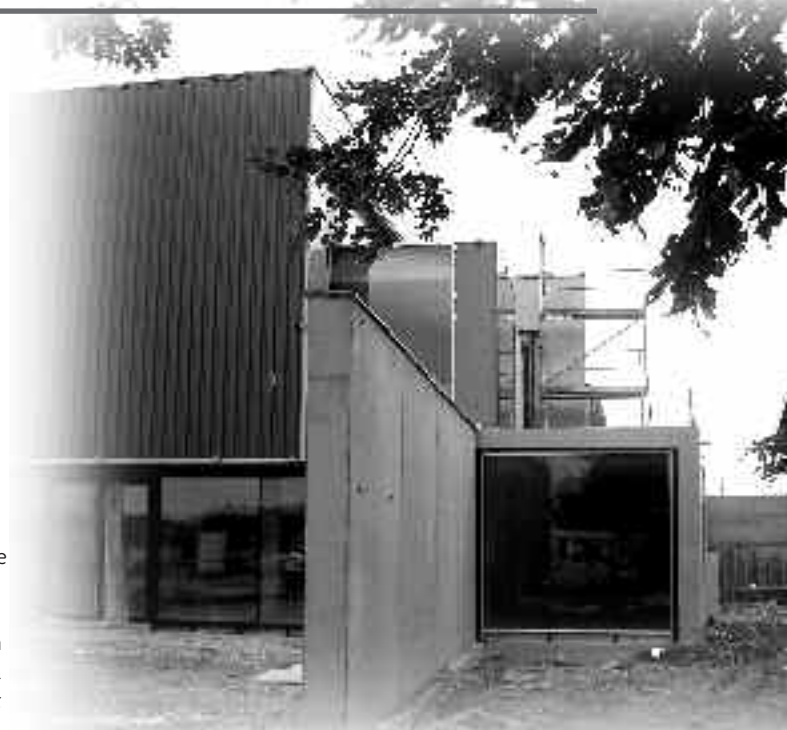
Cette rentrée est abordée avec une double ambition :

- continuité du service public, malgré les éventuels bouleversements liés à la propagation du virus grippal
- mise en place progressive d'une véritable offre culturelle qui s'imposera désormais dès l'achèvement des travaux de la salle Malraux.

Le Plan Gouvernemental de Lutte contre la Pandémie Grippale vise en partie à informer et protéger, à traiter les cas groupés et bloquer la chaîne de transmission, à assurer la continuité de la vie sociale et économique du pays ainsi qu'au maintien de l'ordre public. La Commune joue un rôle essentiel et sera « le relais de droit commun de la mise en œuvre des décisions prises par les pouvoirs publics nationaux ». Le Préfet restera l'interlocuteur principal du Maire. C'est à lui, par exemple, que reviendra la décision de fermer une école.

Si le niveau d'alerte devait s'élever, notre Commune a pris ses dispositions pour s'impliquer dans le dispositif de gestion de cette crise sanitaire.

Le deuxième projet traite de la Politique Culturelle à Geispolsheim. Cette saison 2009/2010 est déterminante. Si la Commune entend poursuivre son partenariat avec l'Illiade, où d'ores et déjà quelques représentations de qualité sont actées, dont la 12^{ème} Nuit du Jazz en mars prochain, elle souhaite diversifier sa palette et donner au nouvel équipement Malraux une dimension artistique forte. Les programmations et le mode de gestion sont en cours d'élaboration. Je vous invite cependant à retenir la date du **Dimanche 25 octobre 2009** : cette journée festive marquera l'inauguration de la salle culturelle et polyvalente.



Vous l'aurez compris, deux objectifs forts se présentent à nous et vous pouvez compter sur ma détermination à calmer la levée de toute inquiétude et à poursuivre au quotidien les projets annoncés.

C'est donc en toute sérénité que je vous souhaite une excellente rentrée 2009. Celle-ci a été marquée par l'ouverture, il y a quelques jours, d'une superette Coop au quartier Gare. Si la Commune a initié ce projet par la mise à disposition de terrains dans l'optique de renforcer les liens entre les habitants, je ne peux que vous encourager à en profiter au maximum afin que ce service ait toutes les chances d'être pérennisé.

Mais la rentrée, c'est aussi la 26^{ème} édition des Journées du Patrimoine et c'est la Chapelle de Hattisheim qui sera à l'honneur dans notre commune : je vous y invite les 19 et 20 septembre prochains.

Sébastien ZAEGEL, Maire
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires

lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h

jeudi 8h à 12h et 14h à 19h30

vendredi 8h à 12h et 14h à 17h

Fermé le samedi

☎ 03 90 29 72 72

Service Technique ☎ 03 90 29 76 65

Site Internet : www.ville-geispolsheim.fr

E-Mail : mairie@ville-geispolsheim.fr

AGENDA

Permanence du Maire-Conseiller Général

Du mardi au vendredi de 8h à 9h - Samedi de 10h à 11h30

Mercredi, jeudi, vendredi, sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture de la mairie

TVGEIS

Tous les jours, en continu, les informations locales sur le canal 136 Mhz S5G + 2,7 Mhz

Reportages : 10h - 12h - 15h - 19h30 - 21h - 23h

25

Le 25 octobre auront lieu les portes ouvertes de la toute nouvelle salle Malraux



Journées du Patrimoine 19 & 20 septembre 2009

A l'occasion des Journées du Patrimoine, la paroisse Ste Marguerite, avec le soutien de la Commune, vous propose de poursuivre la découverte du patrimoine religieux de notre petite ville. Après l'église Sainte Marguerite en 2008, c'est à la découverte de la chapelle de Hattisheim qu'elle vous convie.

Au cours de ces journées, vous découvrirez la chapelle sous les trois aspects suivants :

- son histoire, de l'oratoire à la chapelle d'aujourd'hui,
- la chapelle, lieu de ressourcement spirituel,
- la chapelle, lieu de rencontre et de détente.

Cette découverte comportera deux parties :

- une première dédiée à la découverte spirituelle, ponctuée par un office marial, le samedi 19 septembre à 18h30 à la chapelle,
- une deuxième réservée à la découverte architecturale et à la détente le dimanche 20 septembre de 12h à 18h. Une équipe d'animation vous guidera si nécessaire.



X. Schaal

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

29/06/2009

- ✓ approbation du Compte de Gestion du percepteur pour l'exercice 2008.
- ✓ adoption du Compte Administratif de l'exercice 2008.
- ✓ affectation du résultat de l'exercice 2008.
- ✓ décision budgétaire modificative n° 2 - exercice 2009.
- ✓ bilan des cessions et acquisitions foncières - année 2008.
- ✓ Communauté Urbaine de Strasbourg : avis favorable de la Commune relatif à l'ajustement du programme « Projets sur l'Espace Public de l'année 2009 »
- ✓ tarifs publics communaux - fixation des tarifs d'écolage à partir du 1^{er} septembre 2009 (plaquette jointe)
- ✓ instauration de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles : s'appliquera aux cessions réalisées à compter du 1^{er} jour du 3^{ème} mois qui suit la date à laquelle elle aura revêtu un caractère exécutoire et sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant cette même date.
- ✓ instauration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
- ✓ dénomination de l'école maternelle sise au 10, rue de l'Ecole : « Ecole Maternelle Les Coquelicots »
- ✓ don d'un défibrillateur semi-automatique à la section des Sapeurs Pompiers de Geispolsheim.
- ✓ travaux d'éclairage public - programme 2009 : attribution des travaux à l'entreprise SPIE pour un montant de 220 805,42 € TTC.
- ✓ programme travaux 2009 - 2^{ème} partie : attribution.
- ✓ travaux d'illumination - programme 2009 - mise en lumière du parvis de l'église Sainte-Thérèse : attribution des travaux à la Société SPIE pour un montant de 24 806,83 € TTC.
- ✓ travaux de métallerie - programme 2009 - remplacement de châssis existants et installation d'un sas d'entrée à la salle Saint Jean - création d'issues de secours à l'école maternelle Les Coquelicots : attribution des travaux à l'entreprise Dannwolf pour un montant de 24 431,88 € TTC.
- ✓ travaux de bardage / bac acier au Tennis Club - remplacement du bardage translucide en pignon et couverture du hall de tennis de la rue de l'Ehn : attribution des travaux à la Société SOPREMA pour un montant de 23 090,99 € TTC.
- ✓ travaux d'isolation dans les bâtiments 4, 6 et 8 rue du Maire François Nuss : attribution des travaux
 - lot n° 1 « Isolation intérieure » attribué à Sté Alventi pour un montant de 45 190,06 € TTC,
 - lot n° 2 « Menuiseries extérieures PVC » attribué à Sté Lutz pour un montant de 37 785,14 € TTC.
- ✓ aménagement de sanitaires à la mairie - attribution des travaux :
 - lot n° 1 « Démolition / Plâtrerie / Gros-Ceuvre » attribué à Sté GTB pour un montant de 7 888,82 € TTC,
 - lot n° 2 « Chauffage / Sanitaire » attribué à Sté Frank pour un montant de 5 372,48 € TTC,
 - lot n° 3 « Electricité » attribué à Sté Joerger pour un montant de 1 649,16 € TTC.

Travaux

Travaux réalisés durant l'été par le Service Technique avec l'aide des jeunes employés saisonniers (3 durant 3 semaines soit 9 en tout) et par des entreprises spécialisées :

- **DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :**

travaux d'été - réparations - nettoyage des cours et des abords - rafraîchissement des tracés au sol dans les cours - installation de stores - travaux de mise aux normes.

- **Ecole Maternelle Les Coquelicots :**

remise en peinture du préau - installation de portes de sortie de secours dans 2 salles de classe au rez-de-chaussée.

- **Ecole Maternelle Le Petit Prince :**

ravalement et remise en peinture d'une salle de classe et du local des ATSEM.

- **Collège Jean de La Fontaine :**

rénovation des bancs des vestiaires du gymnase - remise en état du plateau sportif.

- **SALLE ACL :**

ponçage et vitrification du parquet.

- **CRÈCHE/HALTE-GARDERIE :**

installation de moustiquaires - travaux d'électricité,

- **CENTRE SPORTIF :**

remise en état des pelouses sportives (de même qu'aux stades de la Turnmatt et de l'Ehn) - rafraîchissement du marquage au sol du parking.

- **STADE DE LA TURNMATT :**

remise en peinture du club-house et du préau.

- **HALL DU TAG (TENNIS) :**

travaux d'étanchéité et de bardage du toit.

- **DIVERS :**

installation de clôture (ALSH) et de pare-ballons (stade de l'Ehn), entretien et arrosage régulier des massifs fleuris - taille arbustive.

J.J. Nuss

Finances et Développement Durable

Petite explication sur la mise en place de la taxe sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles (délibération du CM du 29/6/2009).

Cette taxe forfaitaire de 10% sur 2/3 du prix de cession d'un terrain à titre onéreux ne s'applique que sur des terrains qui auraient été auparavant inconstructibles. Aucun terrain constructible destiné à l'habitat actuellement dans le PLU n'est concerné. Seuls pourraient être concernés des terrains qui étaient auparavant en zone non constructible et qui ont été reclassés en zone 2AUX (réserve pour extension de zone d'activité).

A noter que cette taxe ne s'applique pas :

- lorsque le prix de cession est inférieur à 3 fois le prix d'acquisition
- lorsque le prix est inférieur ou égal à 15 000 €
- en cas de déclaration d'utilité publique
- en cas d'échange dans le cadre du remembrement.

Le but de cette taxe est essentiellement d'aider la Commune à financer les équipements publics accompagnant le classement en terrain constructible en restituant à la Commune une part de la plus-value engendrée pour son propriétaire par l'urbanisation de son terrain.

F. Laugel

Maison de l'Enfant

Crèche et halte-garderie :

Catherine Koulmann, directrice
mardi de 16h15 à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 55 00 30

Relais Assistance Maternelle

24 rue de Paris
Estelle Pierron ☎ 03 88 39 21 83
lundi de 13h30 à 18h00, mardi de 11h à 12h30
et jeudi de 13h30 à 17h30
Adresse mail : relaisamat.geispolsheim@orange.fr

ALSH Village

Ecole primaire - rue du Collège
Claudine Giboyau
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 8h30
lundi et jeudi de 17h30 à 18h30
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 68 82 - 06 07 60 85 02

Ecole maternelle Les Coquelicots - rue de l'Ecole
Ketty Bonnin
lundi de 8h à 9h et vendredi de 16h à 17h
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 65 59 - 06 33 47 75 51

Accueil périscolaire / ALSH Gare

Josiane Demange - Leila Magtit - Jean-Julien Eckert
lundi et jeudi de 16h à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 67 98 96 - 06 70 75 63 65

Dynamique Jeunesse

Gaël et Stéphane, animateurs
Permanences à l'Espace Jeunes - Maison des Associations
Stéphane ☎ 06 70 39 33 75 - Gaël ☎ 06 70 39 28 55

Permanence Emploi en Mairie

mercredi de 14h à 17h

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme P. Champenois au Centre Social, 8 rue du Maire
Nuss, le mercredi matin, toutes les demi-heures entre
9h et 11h30. Pour obtenir un rendez-vous, Centre
Médico-Social des 4 Vents - 136 route de Lyon
67400 Illkirch ☎ 03 68 33 82 60

Conciliateur de Justice

M. Valentin,
1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h30, sans rendez-vous

Objets encombrants

lundi 2 novembre (Gare) et mardi 3 novembre (Village)

Déchèterie mobile

lundi 21 septembre de 11h à 19h (Gare)
mercredi 21 octobre de 11h à 19h (Village)

Déchèterie communale

Cour des Ateliers Municipaux - Rue des Fleurs
d'avril à octobre inclus : tous les samedis de 16h à 18h

Déchèterie verte mobile

mercredi 7 octobre (Gare) parking ACL
vendredi 6 novembre (Village) parking Malraux

Déchèterie fixe

La Vigie, rue Théodore Monod
Tous les jours de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h

Voirie, Sécurité

CRÉATION D'UN VÉLOPARCS

Un protocole d'accord pour l'installation de véloparcs au droit des gares SNCF a été signé en mars 2009 entre la Région Alsace, la CUS et la SNCF pour plusieurs gares dont Geispolsheim.

Un abri vélos de 18 places, sécurisé par badges, sera installé au courant du mois de décembre, sur la placette angle rue du Mal Foch / rue de l'Ehn, à proximité du quai SNCF vers Strasbourg.



JALONNEMENT POUR LES CYCLISTES

Afin d'améliorer la lisibilité du réseau cyclable, une mise en place de panneaux sur l'ensemble de notre réseau cyclable a été réalisée avec les services de la CUS.

Ce plan de jalonnement favorise l'itinéraire des cyclistes, par des axes cyclables sécurisés, vers les pôles de transports et d'interconnexion des différentes communes.

Toutefois, le maillage structurant demeure incomplet, notamment pour la liaison vers Illkirch, rue du Mal Foch, où la configuration restrictive de la chaussée ne facilite pas le cheminement des vélos.

CRÉATION D'UN GIRATOIRE ET D'UNE PISTE CYCLABLE

Le Conseil Général vient d'aménager un îlot giratoire route de Lingolsheim pour mieux réguler les flux de circulation et sécuriser les traversées des cyclistes au carrefour. Dans la continuité du chantier, la piste cyclable a été prolongée jusqu'à la rue du Commerce. Les acquisitions foncières sont actuellement en cours pour finaliser prochainement cette piste jusqu'à Lingolsheim.



LES CHANTIERS

Les chantiers prévus cet été ont pris du retard. On nous a promis qu'ils seront terminés courant septembre.

Cet automne, début du réaménagement des rues de Bâle-Mulhouse et Reims.

A venir : création d'un giratoire sur la RD 84, route de Blaesheim, en vue de l'aménagement de la voie d'accès principale au futur lotissement du « Schlossgarten ».

SÉCURITÉ

Une fois de plus, des dégradations ont été commises, principalement en mai et juin. Ces actes gratuits et destructeurs n'amuse que leurs auteurs : feux de poubelles, conteneurs papiers, intrusion et saccage dans la cour de l'école maternelle Le Petit Prince, vol d'un banc public et destructions diverses.

Heureusement, la Gendarmerie a mis fin à ces agissements en interpellant certains délinquants adolescents. L'enquête est toujours en cours. Que celles et ceux qui sont passés à travers les mailles du filet ne se sentent pas indéfiniment à l'abri de l'impunité.

Nous sommes tous concernés pour assurer notre tranquillité et notre sécurité. Si vous êtes témoin(s) de tels faits, n'hésitez pas à aviser la Gendarmerie par téléphone au 17. C'est un acte et un devoir citoyen.

C'est hélas un constat inquiétant, l'abus de la consommation d'alcool sur le domaine public par certains jeunes, filles et garçons confondus, ne cesse d'augmenter.

Les bouteilles d'alcool fort de +40° se ramassent à la pelle comme les feuilles mortes.

De plus en plus de communes subissent ce phénomène alcoolopandémique, d'où la réflexion des élus : « Faut-il prendre un arrêté pour interdire et sanctionner la consommation d'alcool sur la voie publique ? »

Malgré le dispositif de surveillance renforcée des gendarmes, nos zones d'activités et les particuliers ont fait l'objet de cambriolages. Il n'y a pas d'heures pour les voleurs, de jour comme de nuit, avec ou sans la présence des propriétaires.

Leurs modes opératoires sont variés, d'où la difficulté de les repérer et de les identifier. Heureusement, il y en a certains qui se sont fait interpellés.

Soyez vigilants, signalez votre absence aux voisins en qui vous avez confiance ou à la Gendarmerie. Même si vous êtes à domicile, fermez vos portes et fenêtres et ne laissez pas rentrer les démarcheurs qui sont souvent des éclaireurs ou les auteurs des vols.

STATIONNEMENT GÊNANT

Le partage de la rue, une règle que certains automobilistes ne respectent pas.

Au courant du mois de septembre débutera une campagne de sensibilisation au respect des règles de stationnement. Des «flyers» seront apposés par les gendarmes, la Commune et les parents d'élèves volontaires sur les véhicules gênants pour rappeler aux contrevenants qu'ils sont en infraction. Seront principalement concernés les véhicules en stationnement gênant, garés sur les trottoirs, sur les passages piétons, les emplacements pour handicapés, les pistes cyclables et à proximité des écoles et du collège.

Après cette période d'avertissement commencera une action de verbalisation par la Gendarmerie au courant du mois d'octobre et notamment pour la Semaine de la Sécurité Routière.

Voitures, piétons, vélos, chacun à sa place sur la voie publique.

PERMIS DE CONDUIRE NOUVEAUTÉ AUTOMNE 2009

30% des candidats au permis optent pour l'Apprentissage Anticipé à la Conduite Accompagnée à partir de 16 ans.

La pratique de la conduite accompagnée est extrêmement rare chez les plus de 18 ans. La nouvelle conduite accompagnée va rendre cette formule plus attractive.

Pour l'épreuve pratique :

- L'ASSR 2^{ème} niveau ou l'Attestation de Sécurité Routière délivrée en classe de 3^{ème} sont obligatoires pour s'inscrire à la formation. Elle permet de valider les compétences acquises en formation.
- Il ne sera plus demandé à l'accompagnateur d'avoir au moins 28 ans, mais il devra détenir son permis B depuis au moins cinq ans sans interruption.
- L'apprentissage de la conduite des jeunes sur le lieu de travail.
- Les réseaux d'accompagnateurs seront favorisés (clubs auto mobiles, associations de jeunes retraités) et leur préparation sera renforcée (remise d'un guide, échanges en groupes lors des deux rendez-vous pédagogiques...). Il faut permettre aux

candidats de plus de 18 ans, inscrits dans la filière traditionnelle, de bénéficier de la conduite accompagnée.

- Pour pratiquer cette conduite, il faut obligatoirement suivre une formation complète de 20 heures. Elle se fait avec un formateur qualifié dans une école de conduite (ou après un échec à l'épreuve de conduite). Une attestation de fin de formation initiale par l'enseignant doit être délivrée.
- Poursuivre son expérience en réalisant au moins 1 000 km avec un accompagnateur sur un délai minimal de trois mois.

Pour tout savoir sur le permis de conduire, consulter le site

www.permis-de-conduire.gouv.fr

M. Muller

Sociale, Enfance et Age d'Or, Economie et Formation

1^{er} CAFÉ "DES CONTACTS, DES EMPLOIS"

Vous êtes un candidat en recherche active d'un travail ?

Vous êtes une entreprise ou une association d'insertion en recherche de collaborateurs ?

Geispolsheim s'associe à la démarche de la Commune de Fegersheim et participe au premier café contact solidaire organisé **le jeudi 8 Octobre, à partir de 9h** au Bar Associatif du Centre Sportif et Culturel, 17 A rue du Général De Gaulle à Fegersheim (entrée libre).

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LES ATELIERS D'ÉVEIL

Les activités se dérouleront au RAM, les mardis matins, de 9 h à 11 h.

Elles auront lieu pour les **ATELIERS BRICOLAGE** :

- mardi 15 et 29 septembre,
- mardi 6 et 13 octobre,
- mardi 10 et 17 novembre,
- mardi 1^{er}, 8 et 15 décembre

Attention, à partir du mois de septembre, le relais propose également des **ATELIERS MUSIQUE** avec une intervenante extérieure.

Ils auront lieu le jeudi matin de 10h15 à 11h15 :

- jeudi 24 septembre
- jeudi 22 octobre
- jeudi 26 novembre

E. Pierron

AURONT LIEU AU RAM :

réunion sur « les gestes d'urgence »
en collaboration avec la crèche,
destinée aux Amats :
mardi 13 octobre 2009 à 20h,

réunion sur « l'autorité et la gestion
des limites »,
destinée aux Amats et aux parents :
mardi 10 novembre 2009 à 20h,

atelier de création de bijoux
(participation financière),
inscription et renseignement au RAM :
mardi 15 décembre 2009 à 19h30.

Merci de prendre note de ces dates
et n'hésitez pas à contacter le RAM pour
tout renseignement : E. Pierron, animatrice
du Relais Assistance Maternelle.



Coupon-réponse

Pour l'organisation des ateliers, veuillez vous inscrire.

Vous pouvez retourner le talon réponse au RAM- 24 rue de Paris
au ☎ 03 88 39 21 83 ou par mail

relaisamat.geispolsheim@orange.fr

Nom

Prénom

Participera aux ateliers (mettre les dates)

.....

.....

Avec enfants (nombre d'enfants)

Sociale, Enfance et Âge d'Or, Economie et Formation

La loi relative au Revenu de Solidarité Active (RSA) a été adoptée le 1^{er} décembre 2008 et entre en vigueur le 1^{er} juin 2009.

Mesure emblématique du Haut Commissariat aux Solidarités Actives, le Revenu de Solidarité Active s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre les exclusions et la pauvreté. Destiné à inciter à la reprise d'une activité et à lutter contre la pauvreté au travail, le RSA remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API). Il s'adresse également aux « travailleurs pauvres ».

La mise en œuvre de ce dispositif est à la charge de l'État et des Conseils Généraux.

LE RSA : MODE D'EMPLOI

Pour bénéficier du RSA, il faut :

- avoir plus de 25 ans (au moins avec un ou plusieurs enfants à charge ou être en attente d'un d'enfant),
- être de nationalité française,
- être de nationalité étrangère mais remplir des conditions particulières (titres de séjour, durée de présence sur le territoire...).

- être sans ressources,
- avoir un travail (le RSA peut également être attribué en fonction du salaire et de la composition familiale),
- déjà avoir fait valoir ses droits à l'ensemble de toutes les autres prestations sociales.

Les étudiants et élèves ne peuvent pas bénéficier du RSA, sauf dérogation particulière.

LES ÉTAPES DU DOSSIER

Un test sur le site Internet de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permet de vérifier simplement et rapidement si le demandeur peut y avoir droit (www.caf.fr ou www.msa-alsace.fr)

Il vous suffira ensuite de vous diriger vers le Centre Médico-Social d'Illkirch au 03 68 33 82 60

H. Piquet

Culture, Jeunesse et Loisirs

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

RENTRÉE MUSICALE 2009/2010

Les cours de musique reprendront à partir du lundi 14 septembre.

NOUVEAUTÉS

Nous accueillons cette année un nouveau pensionnaire, un très beau clavecin de facture italienne (copie d'un Gregorius de 1727) et nous espérons qu'il ne servira pas seulement à accompagner les instruments anciens, mais que nous pourrons former une véritable classe de clavecin. Merci à la Commune pour cette magnifique dotation.

Pas de spectacle cette année, mais nous rassemblerons nos efforts autour d'un concert de haute tenue afin de mettre en valeur les nouveaux atouts acoustiques et fonctionnels de la salle Malraux.

LES GRANDS CLASSIQUES

Huitième saison des Tutti frutti (petits récitals mensuels où tous les instruments se mélangent).

Cinquième saison de la chorale des adultes (nous manquons cruellement de messieurs).

Deuxième saison du « Petit Cœur » (chœur d'enfants, à partir de 7 ans).

Deuxième saison de l'atelier Djembés pour adultes et adolescents.

Renseignements et inscriptions :

La plaquette de présentation de l'Ecole de Musique et le dossier d'inscription sont disponibles en mairie.

Vous pouvez aussi vous inscrire auprès de la Directrice,
Patricia Doussot-Bertrand ☎ 03 88 68 64 28 - 06 89 97 18 48
du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Ecole-de-musique-geispolsheim@hotmail.fr

PARTENARIAT ILLIADE

Boris Vian

Une Trompette et des Mots

Vendredi 16 octobre à 20h30

à l'auditorium de la Maison des Associations.

Comme James Dean, Che Guevara ou Jésus, Boris Vian reste jeune pour l'éternité. Voilà déjà 50 ans qu'il s'est envolé vers le paradis de la trompette (23 juin 1959) et il n'a pas pris une ride. En ces temps de déprime et de sinistrose, il semble utile d'évoquer ce grand poète et provocateur qui, le temps d'une courte vie, a bouleversé et enchanté la vie de générations d'adolescents, jeunes et vieux. Il fit découvrir le rock'n'roll aux Français et écrivit plus de 500 chansons. Un spectacle destiné à faire redécouvrir un artiste multiple, un spectacle où se croisent, où se succèdent, théâtre, jazz, poésie, chansons et autres aphorismes de cet artiste trop tôt disparu. Inspiré et plein d'imagination, Jérôme Savary a créé un spectacle musical qui fait revivre Boris Vian à travers ses chansons. Un spectacle qui swingue avec frénésie, qui chante et danse au son du big band. « Le tout, dit Le Parisien, avec de l'humour et des amours, des mots d'esprit et de la trompette, soit un jardin d'interprétation taillé à la hache et sur mesure pour l'imagination de Savary... » Un beau mélange de dérision et d'insolence, avec des gags, des numéros de magie, des images cocasses et délirantes. Et cette affection de Savary pour le chanteur-écrivain-trompettiste qui confie : « Boris Vian était à la fois un vrai poète, un écorché vif et un gentleman... »

Réservations ☎ 03 88 65 31 06

Tarif : plein 14 €/ réduit 10 €/ abonné 8 €
jeune 5,5 €

P. Mutschler

DYNAMIQUE JEUNESSE

Un été pour apprendre à mieux se connaître en s'amusant, une rentrée pour continuer...

Frissonner toute voile gonflée sur un catamaran, prendre son courage à deux mains pour escalader un mur de 10 m puis s'élancer dans le vide, traverser Strasbourg en kayak parmi les touristes et les bateaux-mouches, descendre une rivière à remous, s'élancer dans des toboggans vertigineux... Finir par un barbecue bien mérité et un jeu pour bien rigoler !

Voilà un échantillon de ce qu'ont pu vivre les jeunes de Geispolsheim au cours de cet été. Toujours plus vite, toujours plus fort en toute sécurité, être ensemble et s'amuser : un leitmotiv pour les animateurs de Dynamique Jeunesse !

Et si déjà la rentrée se présente, DJ est prêt dès le 1er septembre à vous accueillir aux heures habituelles avec un nouveau programme qui sera disponible mi-septembre : théâtre, film, multisports, batucada, tout ce qu'il faut pour passer une année encore meilleure !

Stéphane et Gaël

ECOLE MUNICIPALE DE DESSIN Inscriptions pour la rentrée 2009/2010

Partant des attentes et désirs de chacun, les cours pour les adultes et les enfants s'articulent entre créations libres, personnelles et travaux en commun. Des projets de création vous sont proposés autour de différentes thématiques. Ainsi, vous pourrez vous initier à différents médiums comme l'encre de Chine, l'aquarelle, le pastel, l'acrylique, etc. Chacun évolue à son rythme, l'ambiance est détendue et chaleureuse !

HORAIRES DES COURS

Pour les adultes :

lundi 20h à 22h
mardi 20h à 22h

Pour les enfants :

mercredi 9h à 10h30
10h30 à 12h
14h à 15h30
15h30 à 16h30 (5 à 7 ans)
16h30 à 18h (adolescents)
samedi 10h30 à 12h

INSCRIPTIONS

Les cours des adultes peuvent accueillir 12 personnes. Ceux des enfants sont limités à 10 places. L'atelier des 5 à 7 ans est limité à 7 enfants.

Le forfait annuel sera payable après deux cours d'essai.

Pour assurer le bon fonctionnement des cours, il est indispensable que chaque élève respecte l'horaire choisi.

Les cours de dessin fonctionnent pendant les petites vacances scolaires à l'exception de celles de Noël.

Les parents sont invités à une réunion le mercredi 15 septembre à 14h à la Maison des Associations (1er étage) pour la validation de l'horaire souhaité.

Les cours des adultes débutent le lundi 14 et le mardi 15 septembre.

Les cours des enfants débutent le mercredi 23 et le samedi 26 septembre

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Estelle Engel ☎ 06 30 58 60 81

estelle.engel@gmail.com



Coupon-d'inscription ECOLE DE DESSIN

Nom de l'élève Prénom

Né(e) le Adresse complète

Fille ou fils de (pour les mineurs)

autorise la prise photographique de mon enfant

n'autorise pas la prise photographique de mon enfant

Téléphone E-mail

Observations : (allergies...)

Désire s'inscrire à l'Ecole Municipale de Dessin de Geispolsheim et règlera les frais relatifs après les deux cours d'essai. (une facture vous sera envoyée).

Horaire du cours souhaité

Signature



Information et Communication

SOIRÉE «NOUVEAUX ARRIVANTS»

Elle se déroulera dans la toute nouvelle salle Malraux le vendredi 20 novembre prochain. Pour une bonne organisation de l'événement, tous les nouveaux domiciliés depuis 2006 à Geispolsheim sont invités à s'inscrire en mairie, à l'accueil ou sur www.ville-geispolsheim.fr / vie municipale / inscription soirée des nouveaux arrivants.

PLUS DE GEIS

Pour une bonne conservation des feuillets « + de Geis », la Commune met à disposition des classeurs. Les feuillets manquants sont téléchargeables sur le site.

E. Zisswiller

tribunes

TRIBUNE DU GROUPE « GEISPOLSHEIM ÉCOCITOYEN »

Réduire la pollution publicitaire

La Commune va taxer la publicité. C'est utile pour enrayer la dégradation du cadre de vie et mettre en oeuvre le règlement local institué en 2004. Ce règlement n'est pas appliqué correctement. Les panneaux scellés au sol ont bien été proscrits de nos quartiers d'habitation, ce qui a évité le pire, mais cela n'a pas empêché la CUS d'implanter son mobilier publicitaire en transgressant nos règles. La douzaine de pré-enseignes le long de la piste cyclable en face de la station service du Leclerc a disparu, mais l'inflation de panneaux se poursuit sur nos zones et les axes principaux. Les panneaux d'une surface commerciale au Forlen se sont implantés sans se soucier des règles, le dispositif avec des spots filmés près d'Illkirch est triplement en infraction. Au total, ce sont plus d'une soixantaine de dispositifs qui ne seraient pas conformes. Il en va de la qualité de notre environnement, mais aussi de l'intérêt légitime des professionnels qui subissent une anarchie qui nuit à la lisibilité des enseignes conformes et à la qualité de leurs zones d'activités.

J. Fernique, R. Chameroy-Chaffangeon, D. Elhaik

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES

SPEHNER
ÉCONOMISEUR D'ÉNERGIE

CHAUDIÈRES CONDENSATION
POMPES À CHALEUR
SOLAIRE
CHAUDIÈRES BOIS

6 rue Frédéric Chopin
67118 GEISPOLSHEIM Gare
Tél. 03 88 67 84 85 - Fax 03 88 67 87 15
www.spehner.fr

CHAUFFAGE

Salle d'exposition permanente

DEPENSER MOINS POUR CHAUFFER PLUS !!
COMMENT ??
VENEZ NOUS VOIR !

Il est des choix et il vaut mieux ne pas jouer avec le hasard...

Club d'Escrime

Une fin d'année riche pour le Club d'Escrime

Les jeunes ont passé leur blason bleu ou rouge, examen théorique et pratique qui leur permettra de participer aux compétitions et aux championnats. Ce diplôme leur a été remis lors du tournoi de fin d'année. Un grand moment fort également puisqu'il s'agissait du dernier cours avec le Maître d'Armes Jean Louis LeMeur, présent au club depuis sa création. Jean Louis LeMeur a décidé de prendre sa retraite sportive. Un grand merci à lui pour avoir mis en garde à Geispolsheim une centaine de jeunes et d'adultes, accompagné et hissé jeunes et ados sur les podiums départementaux et régionaux.

C'est en toute convivialité que les membres et leur famille se sont donné rendez-vous fin juin pour une rando-jeu de piste autour du Lac Blanc. Circuit bouclé et jeux réussis, c'est autour d'un pique-nique que tout le monde s'est retrouvé.

Mais la nouvelle saison se prépare avec l'arrivée du Maître d'Armes Maurice Bierling. Après ses débuts d'escrime puis de Maître d'Armes à Sélestat, il rejoint le club de Geispolsheim.

Apprentissage et perfectionnement des fondamentaux, déplacements, précision de la pointe dans les cibles, enchaînements d'actions sont réalisés lors des entraînements. Ces techniques sont ensuite mises en pratique lors des assauts.

Pour les jeunes débutants à partir de 9 ans, le premier cours aura lieu le mercredi 9 septembre à 14h. Durant le premier trimestre, les jeunes apprendront les techniques de base (déplacement, position de la main, coordination main-pied...). Le club peut louer la tenue et l'arme.

Pour les cours d'adultes débutants, se renseigner lors des inscriptions.

Le 13 septembre, le club participe à Vitalsport organisé par Décathlon La Vigie. Venez découvrir ou essayer l'escrime lors de cette journée.

E. Rauch

Association Nature Ried

LE MARDI 13 OCTOBRE 2009 À 20H00 À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, CONFÉRENCE ANR SUR LES NICHOURS ET LES ABRIS POUR OISEAUX DANS SON JARDIN

Thème : tout ce qu'il faut savoir sur les nichours (types, emplacement, orientation, ...).

La conférence est animée par plusieurs intervenants.

Intervenant principal : LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Karaté Do - Karaté Défense

Ca y est, c'est la rentrée. Et, comme annoncé précédemment, il y a du changement à Geispolsheim et plus précisément au club de karaté. Celui-ci ouvre en effet une nouvelle section : le karaté-défense.

Petit rappel pour ceux qui n'ont pas lu l'article de juillet : le karaté-défense est un mélange entre le karaté et la self-défense. Si vous venez, vous pourrez donc y apprendre à vous défendre à mains nues par le biais de techniques de karaté. La section karaté-défense est ouverte à toutes et à tous à partir de 16 ans.

Bien entendu, cette activité ne remplacera pas le karaté « traditionnel » qui garde ses horaires et lieux habituels.

Mais avant ce début, il y a eu la fin de la saison 2008-2009. Celle-ci s'est terminée sur 2 notes assez joyeuses.

Eric, notre entraîneur assistant du professeur pour le cours des enfants, a passé brillamment le 1er dan de la ceinture noire. Notre club compte désormais 5 ceintures noires : Christian, Daniel, Léo, Laurent et Eric.

De plus, le club a organisé, pour fêter cette fin d'année, un barbecue pour ses membres et leurs familles. La cinquantaine de personnes présentes a vu sa journée se dérouler ainsi : vers 16h, les enfants étaient accueillis pour des jeux avec des petits lots à gagner. Un peu plus tard, l'apéritif était servi aux parents, suivi par suivi le barbecue qui, malgré les petites averses et les gros nuages, a été très chaleureux.

Si vous souhaitez vous inscrire, il suffit de venir pendant les horaires de cours.

Un certificat médical daté de septembre sera à fournir dans le mois suivant l'inscription.

LES HORAIRES ET SALLES DE COURS POUR LE KARATÉ-DÉFENSE SONT LES SUIVANTS :

mercredi : 19h30 à 21h

à partir de 16 ans, au gymnase de l'école Saint Exupéry

LES HORAIRES ET SALLES DE COURS POUR LE KARATÉ DO SONT LES SUIVANTS :

mardi : 18h15 à 19h15

Enfants (7 à 12 ans), au gymnase de l'école Saint Exupéry

mardi : 19h15 à 20h45

+ de 12 ans, adultes débutants et confirmés, au gymnase de l'école Saint Exupéry

jeudi : 18h30 à 20h15

+ de 12 ans, adultes débutants et confirmés, à la salle ACL

Renseignements pendant les cours ou sur le site :

www.karatedogeispolsheim.com

ou ☎ 06 64 41 18 17

Gindt Christian, 3^{ème} dan, diplôme Instructeur Fédéral

S. Wiest



J.E. Herrmann

Le monde du jardinage est un espace ouvert où il est encore possible de se faire plaisir en rendant les autres heureux. Fleurir sa maison, son balcon, c'est aussi une façon de faire partager son enthousiasme. Exprimer sa créativité, découvrir et apprécier celle de ses voisins, s'en inspirer et pourquoi pas s'y associer... autant de rencontres qui font du fleurissement un moment convivial. Merci à tous ceux qui l'ont compris et qui participent à cette vie.
Félicitations aux lauréats.

V. Hladnik



CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDIN

- N° 1 Ali Boussalaa : 5 rue Claude Debussy
- N° 2 Françoise Wotling : 5 rue Pasteur
- N° 3 Chantal Hahn : 10 rue de Molsheim
- N° 4 Suzanne Wassmuth : 22 rue des Châtaigniers
- N° 5 Eugène Heckmann : 23 Passage de la Choucrouterie
- N° 6 Georges Moinaux : 9 rue du Raisin
- N° 7 Anne et Stéphane Durr : 9 route de Lipsheim
- N° 8 Antoine Heitz : 34 rue du Raisin
- N° 9 Didier Rieb : 50 rue de Général de Gaulle

CATÉGORIE : MAISONS SANS JARDIN

- N° 1 Lucie Nuss : 29 rue du Général de Gaulle
- N° 2 Béatrice Burckel : 10 rue des Chevaliers
- N° 3 Doris Oehlkern : 10 rue de Colmar
- N° 4 Fernand Oppenhauser : 23 rue de Verdun
- N° 5 Monique Zaegel : 41 rue du Maréchal Leclerc
- N° 6 Marie-Louise Godie : 6 rue des Muguets

CATÉGORIE : MAISONS À COLOMBAGES

- N° 1 Restaurant s'Geisstuewel : 32 rue du Général de Gaulle
- N° 2 Guy Burgard : 13 rue des Chevaliers

CATÉGORIE : BALCONS

- N° 1 Laurent Offner : 6 rue de Séné
- N° 2 Adrienne Offner : 10 rue de Hattisheim
- N° 3 Francine Epp : 20 rue du Presbytère
- N° 4 Jacqui Sonntag : 11 rue des Suédois
- N° 5 Abdelkader Braiek : 46 rue des Vosges
- N° 6 Malika Goenner : 9 rue des Suédois

CATÉGORIE : BÂTIMENTS PUBLICS

- N° 1 Maison de Retraite « Sans Souci » : 9 rue de l'Ecole



LES PANIERS DU POTAGER
LEGUMES BIO CERTIFICATION ECOCERT

DISTRIBUTIONS PAR ABONNEMENTS
TOUS LES MERCREDIS DE 18H A 20H A LA FERME

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
lacoccinelledalsace.com



FAIRE BIEN POUR FAIRE BON !

Optic 2000

Le spécialiste de la presbytie

Laurent Meyer
OPTICIEN

GRATUIT :
une 2^{ème} paire avec
progressifs solaires



Centre Commercial Leclerc
67118 GEISPOLSEIM - ☎ 03 88 66 02 04
lundi 14h - 19h30
mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h - 19h30
samedi 9h - 18h

Arts Martiaux Geispolsheim



**Une nouvelle saison a démarré le 7 septembre.
Nous commençons les cours avec le baby judo pour les 4 et 5 ans.**

Les inscriptions ont lieu à partir de 17 heures dans la salle de sports de l'école primaire Saint Exupéry.

HORAIRES DE NOS COURS

lundi	17h30 - 18h30	baby judo
lundi et jeudi	18h30 - 19h30	8 à 10 ans
	19h30 - 20h30	+ 10 ans et adultes
mercredi	18h00 - 19h15	6 à 8 ans.

Nous avons obtenu quelques résultats en compétitions pour les minimes et cadets niveau départemental et régional. Douze de nos élèves ont passé avec brio les Katas pour l'obtention de la ceinture noire et un élève prépare le 2^{ème} dan de la ceinture noire.

Pour tous renseignements ☎ 06 60 53 92 76

P. Morel

Association pour le Don de Sang Bénévole de Geispolsheim- Blaesheim



**LORS DE NOTRE
DERNIÈRE COLLECTE,
LE 3 AOÛT, VOUS AVEZ ÉTÉ
127 DONNEURS**

En plein été, c'est du jamais vu !

Merci à tous pour cet acte généreux et combien utile.

**Notez nos prochaines collectes
Attention les lieux ont été modifiés :**

**lundi 5 octobre de 17h à 20h30
salle ACL - quartier Gare**

**lundi 14 décembre de 17h à 20h30
salle Malraux - quartier Village**

Venez encore plus nombreux et amenez des voisins et amis.

C. Kowarczyk

Société d'Arboriculture

**Du 31 août au 31 octobre :
ACTIVITÉ À L'ATELIER DE JUS DE FRUITS**

L'atelier est mis à la disposition des membres de l'association pour la fabrication de leurs jus de fruits. Les rendez-vous peuvent être pris les lundis, mercredis et vendredis soirs entre 19h et 20h au ☎ 03 88 68 86 29 ou sur place rue des Tulipes.



**13 septembre :
PORTES OUVERTES AU VERGER-ECOLE**

Cette journée permet au public de découvrir le Verger-Ecole, d'assister à des séances de dégustation de pommes et de cueillir des fruits. Ouverture du verger de 10h à 18h. Une petite restauration est assurée à midi et éventuellement le soir.

J.R. Schaal



L'Association Culture et Loisirs de la Gare vous propose à nouveau ses activités pour la prochaine rentrée :

GYM-TONIC ET STRETCHING

Animés avec enthousiasme et dans une ambiance sympathique par Myriam, les cours démarreront le lundi 14 septembre 2009 à la salle ACL, rue de Paris. Les inscriptions seront prises sur place les lundis soirs. Les cours de gym-tonic se dérouleront de 19h30 à 20h30 et les cours de stretching de 20h30 à 21h30.

Tarifs :

70 € pour l'année pour les résidents de Geispolsheim

85 € pour les non-résidents

120 € pour les deux cours pour les résidents

140 € pour les non-résidents

DANSE DE SALON

Dispensés avec passion par Isabelle, les cours commenceront le mercredi 23 septembre 2009.

Horaires :

Débutants : 19h00 - 20h15

Confirmés : 20h30 - 22h00

Les cours se dérouleront à la salle ACL, rue de Paris.

Les inscriptions se feront sur place aux heures de cours.

Tarifs :

140 € pour l'année par couple résident à Geispolsheim,

160 € par couple non résident

COURS DE CHANTS GOSPELS

L'Association Culture et Loisirs propose une nouvelle activité : les cours de chants gospels. Sous la baguette de Mme Benmann, chef de chœur, vous pourrez vous initier au chant gospel tous les jeudis soirs de 20h à 22h dans la salle du RAM jouxtant l'ACL.

Les inscriptions se feront sur place à partir du jeudi 17 septembre 2009.

Tarifs :

30 € par trimestre pour les résidents de Geispolsheim

35 € pour les non résidents

Pour tout renseignement concernant ces activités, vous pouvez appeler Fabienne ☎ 06 22 15 97 33 après 20h.

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 60/80

Elle aura lieu le samedi 17 octobre à partir de 19h30. Animée avec brio et talent par Mathieu Offner, cette soirée à ne pas manquer sera précédée d'un repas, le tout pour un prix très raisonnable !

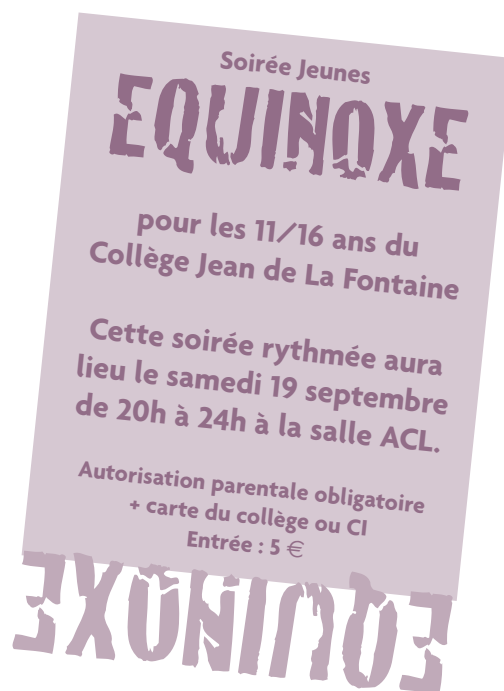
Les réservations obligatoires peuvent se faire par téléphone ☎ 03 69 22 81 91 après 20h00.

Le prix d'entrée (comprenant le repas et la soirée dansante) est de 18 € par personne. Les boissons sont en sus.

Venez nombreux passer un moment exceptionnel !

Pour tout renseignement ☎ 03 69 22 81 91 ou 06 66 49 02 77 après 20h00.

F. Laugel



Paroisse Catholique

FÊTE PAROISSIALE SAINTE MARGUERITE 8 NOVEMBRE 2009

Notre paroisse a le privilège d'être la première association à organiser une fête dans la salle André Malraux restructurée. Cet avantage mérite bien que notre « Fête des Noix », incontournable rendez-vous d'automne de notre cité, soit retardée de quelques semaines. C'est donc le dimanche 8 novembre que la paroisse vous invite à venir partager un moment d'amitié et de repartir dans le quotidien avec des forces renouvelées. Cela génère du bonheur et, au final, consolide la communauté.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10H00	MESSE À L'ÉGLISE STE MARGUERITE
12H00	REPAS À LA SALLE ANDRÉ MALRAUX
14H00	APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE

X. Schaal



VIRUS A (H1N1)

La grippe A (H1N1) est une infection virale qui touche habituellement les porcs mais qui se transmet maintenant d'homme à homme. Nous vous recommandons d'adopter des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- lavez vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique,
- limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades,
- utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains,
- en cas de symptômes grippaux (fièvre supérieure à 38°, courbatures ou grande fatigue, toux ou difficultés respiratoires), appelez votre médecin traitant et uniquement en cas d'urgence le 15.

Pour toute information : 0 825 302 302 (0,15 €/min depuis un poste fixe) ou www.pandemie-grippale.gouv.fr

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE, MODE D'EMPLOI

2 000 mairies en France, 31 dans le Bas-Rhin, dont Geispolsheim, se sont portées volontaires pour ce nouveau dispositif qui vise à mieux protéger le citoyen et comporte une prise des empreintes digitales au dépôt comme au retrait du titre.

Les 31 communes équipées sont : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne et Wissembourg.

Depuis fin juin, il n'est plus possible d'obtenir un passeport électronique. Celui-ci reste cependant valable jusqu'à sa date d'expiration. La demande de passeport biométrique peut être déposée dans n'importe quelle mairie, quelle que soit la domiciliation de l'intéressé. La présence du demandeur est impérative au dépôt comme au retrait : a prise d'empreintes crée le lien entre le titre et le demandeur.

Pour éviter tout déplacement inutile, il est conseillé de se renseigner en mairie afin de vérifier la liste des pièces à fournir (des originaux). Il faut compter environ 30 minutes par dossier : une prise de rendez-vous est alors possible pour vous garantir un accueil de qualité.

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE

L'Armée de l'Air recrute en 2009 plus de 2 800 personnes âgées de 17 ans jusqu'à 29 ans dans plus d'une cinquantaine de métiers.

Militaire du rang : de 17 ans à 25 ans, niveau classe de troisième jusqu'au diplôme du bac professionnel.

Sous-officiers : de 17 ans à 24 ans, titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, jusqu'à un diplôme de niveau bac + 2.

Officiers sous contrat : de 17 ans à 22 ans, titulaire d'un baccalauréat général ou technologique pour le personnel navigant, ou moins de 30 ans, titulaire d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle de l'enseignement supérieur pour le personnel non navigant.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
Bureau Air de Strasbourg - 3, rue de la Mésange à Strasbourg
(à côté de la Place Kléber)

Horaires : lundi à vendredi, de 9 heures à 18 heures en continu.

☎ 03 88 22 00 87

www.recrutement.air.defense.gouv.fr

PÉRISCOLAIRE

« Y'a pas de lézards » : tel était le thème des 4 semaines du mois de juillet.

Du 06/07/09 au 10/07/09 : attention, roulement de tambour, l'accueil de loisirs de Geispolsheim a basculé durant cette semaine vers une initiation du cirque, jonglage, diabolos, rires et magie ! Grâce à notre intervenant Philippe Rott, les enfants ont dompté l'art du cirque, ponctué le vendredi soir par un spectacle où les parents furent conviés à un pot dans une ambiance festive.

Du 13/07/09 au 17/07/09 : après le cirque... Moteur... Action. Les enfants sont rentrés dans l'art du cinéma. Le scénario de cette semaine, visionnage de film, jeu de l'oie géant au Parc de Pourtalès, chasse au trésor, tournage de petites saynètes, roman photo...

Du 20/07/09 au 24/07/09 : suite et fin du thème « Cinéma ». Fin du film de nos vacanciers, grand jeu Star Wars, quizz géant, portrait-photo des enfants et notre sortie randonnée dans les Vosges.

Du 27/07/09 au 31/07/09 : pour terminer le mois de juillet en beauté, les enfants, aidés par l'équipe d'animation, ont créé notre « Rue des Arts ». De nouvelles œuvres inspirées par leur imagination, ainsi que tous les travaux réalisés durant tout le mois de juillet, furent exposés et présentés à leurs familles le dernier jour. Tout en valorisant le travail et l'investissement de chacun, nous avons partagé un pot d'amitié et de bonnes vacances.

*A. Marque, A. De Quenaudon, J.J. Eckert
et l'équipe d'animation.*

UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE OUVRE À GEISPOLSHHEIM

Une antenne de l'UPsf (Université Populaire sans frontières) ouvre ses portes à Geispolsheim cette année.

Elle propose une grille de cours, de stages et de formations ludiques et instructives dans la commune.

Les cours sont destinés aux personnes qui souhaitent s'ouvrir à un domaine, que ce soit dans le cadre des loisirs ou pour des raisons professionnelles au titre du DIF.

Les lieux où se dérouleront les cours à Geispolsheim sont partagés entre le Collège, la Maison des Associations et le Musée du Chocolat. Une réunion d'information se tiendra le 8 septembre à 19h30 au Collège pour présenter les différentes activités. Les intervenants seront présents et à votre disposition.

L'Université Populaire est une association et un établissement de formation dont le siège est à Obernai et qui comporte 5 antennes (Obernai, Barr, Marlenheim, Schirmeck/LaBroque et Geispolsheim). L'Université Populaire se veut être également une association culturelle. Elle organise des événements culturels (festivals, expositions artistiques). Cette année, elle propose un Festival Australien et une exposition artistique.

Vous pouvez visiter le site internet sur www.upsf.fr ou nous contacter ☎ 03 88 959 959 pour recevoir une copie de notre brochure détaillée.

Pour toute inscription, vous pouvez contacter les coordinateurs ou directement le siège à Obernai.

Les activités débutent à partir du 28 septembre et des ateliers sont proposés tout au long de l'année avec de nombreux animateurs.

J.E. Herrmann et S. Rolling

